

N°23.003

Date de convocation

17.01.2023

Nombre de membres votants :

- ◇ En exercice : 60
- ◇ Présents : 32
- ◇ Votants : 38

Objet :

**DEBAT D'ORIENTATION
BUDGETAIRE – EXERCICE 2023**

- Transmis à la Préfecture le :

- Recu le :

- Publication le :
Ou notifié le :

Pour extrait conforme au
Registre des délibérations

SELLES-SUR-CHER, le
22.02.2023

SYNDICAT MIXTE
LE PRÉSIDENT,
la VALLEE du CHER
et du ROMORANTINAIS
1, quai Soubeyran
Tél. 02.54.97.78.60
Fax 02.54.97.78.70

Christophe THORIN

DELIBERATION N°23.
DU BUREAU DU PAYS DE LA VA
ET DU ROMORANTIN

Envoyé en préfecture le 23/02/2023

Reçu en préfecture le 23/02/2023

Publié le **CHER**

Berger
Levrault

ID : 041-254177785-20230207-DEL23003_PVCR-DE

L'an deux mil vingt-trois, le 07 février à dix-huit heures, le Comité Syndical s'est réuni à Selles sur Cher, sous la présidence de M. Christophe THORIN.

Présents : Les membres du Comité Syndical élus au Syndicat mixte du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais.

Président : Christophe THORIN _ **3^{ème} Vice-Président :** Eric CARNAT _ **4^{ème} Vice-Présidente :** Stella COCHETON _ **5^{ème} Vice-Président :** Quentin LEGOUY _ **6^{ème} Vice-Présidente :** Sylvie DOUCET _
Membres du Comité Syndical : ANGE: Patrice BLONDEAU _ BILLY : Jean-Marc NORBERT _
CHATEAUVIEUX : Nicolas BARRAS _ CHISSAY EN TOURAINE: Philippe PLASSAIS _ CHOUSSEY : Sylvie BOREL _ COUDES : Anne BOURDIN _ COUFFY : Stéphanie SICAULT / Gérald LEVIER _ COURMEMIN : Edwige DUVAL _ FAVEROLLES SUR CHER : Elisabeth AUGÉ _ FRESNES : Patrick GAUTIER _ GIÈVRES: Marie-Thérèse DRUESNE / Françoise GILOT-LECLERC _ LANGON SUR CHER : Sylvain DURAND _ LASSAY-SUR-CROISNE : Michel BAUD _ MEHERS : Gilles LIONS - MENNETOU/CHER : Martine TONNARD _ MEUSNES : Daniel SINSON _ MONTHOU/CHER : Marceau MARQ _ MONTRICHARD VAL DE CHER : Bernadette DESGRANGE _ POUILLE : Alain GOUTX _ PRUNIER-SOLOGNE : Aurélien BERTRAND _ SAINT-JULIEN-DE-CHÉDON : Jean-Claude HENAUT _ SAINT LOUP SUR CHER : Pierre BARBE _ SASSAY : Sylviane TURMEAUX / Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED _ SEIGY : Pedro BACHLER _ VALLIERES LES GRANDES : Eric LACROIX _ VILLEFRANCHE SUR CHER : Bruno MARECHAL / Nelly ANTOINE _ VILLEHERVIERS : François CAVALIE.

Procurations :

MAREUIL/CHER : Annick GOINEAU (pouvoir à C. THORIN) _ MONTRICHARD VAL DE CHER : Jean-Claude GAGUEUX (pouvoir à C. GUESNARD) _ NOYERS/CHER : André COUETTE (pouvoir à J-M NORBERT) _ OISLY : Christian FINOT (pouvoir à S BOREL) _ ST JULIEN/CHER : Romain SOURIOUX (pouvoir à S. DOUCET) _ CANTON DE ST AIGNAN : Philippe SARTORI (pouvoir à M.P. BEAU).

Étaient excusés :

LE CONTROIS EN SOLOGNE : Béatrice HUC _ Pascale TETO _ Sabrina COMPAIN _ MAREUIL/CHER : Cédric DEVANNE _ OISLY : Florence DANIAU _ ROMORANTIN : Jeanny LORGEUX _ SEIGY : Guy DUCHOSSOIS _ ST JULIEN/CHER : Florence MAILLET _ CONSEIL REGIONAL : Emmanuel LEONARD _ Cécile CAILLOU ROBERT – Carine DELETANG

Secrétaire de séance : Mme Sylvie DOUCET, 6^{ème} Vice-Présidente

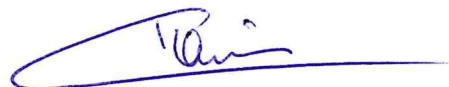
Conformément aux dispositions de l'article L2312-1 du Code général des collectivités territoriales, la préparation du budget primitif est précédée, pour les communes et établissements publics de plus de 3 500 habitants, d'un rapport sur les orientations budgétaires.

Ce rapport donne lieu à un débat. Ce débat doit se tenir dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif et porte sur les orientations générales pour l'exercice budgétaire concerné. Ce délai est porté à 10 semaines pour les collectivités appliquant la nomenclature la M57. Il répond au besoin au besoin d'information du public sur les affaires locales et permet aux élus d'exprimer leurs vues sur une politique budgétaire d'ensemble.

Cette délibération, qui se limite à prendre acte de la tenue du débat, doit faire l'objet d'un vote de l'assemblée.

LE COMITE SYNDICAL DECIDE d'adopter à l'unanimité le débat d'orientation budgétaire 2023

LE PRÉSIDENT,



Christophe THORIN